



Cinq années d'existence, cinq années au service de la collectivité. Notre collaboration avec les différents services techniques des communes reste bien utile et mérite toujours le classement de notre association dans la catégorie « utilité publique ».

Notre travail peut paraître insignifiant, ou tout simplement inconnu aux yeux de nombreux usagers du vélo urbain mais quoi qu'il en soit tout aménagement sécurisé et amélioré par nos remarques diminue les risques d'accidents.

Difficile de quantifier les chutes ou frayeurs ainsi évitées !

Cette année, notre dossier pour le Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière (PDASR) 2013 a été accepté par la personne Coordinatrice Sécurité Routière de la Préfecture des Landes. Une subvention de presque 400 € nous a été allouée et a servi à faire confectionner 60 gilets réfléchissants avec le logo « partageons la rue » et le nom de notre association.

Il nous incombe maintenant de mettre en place des actions grand public : accompagnement vélo à la demande et sorties dominicales.

L'action de communication reste la plus exigeante en temps et en énergie. La plus aisée reste le forum des associations où notre stand était axé cette année sur la zone 30.

Que 2014 voie avancer les réalisations cyclables grâce au travail de tous : de nous-mêmes, des élus et des techniciens qui les secondent !

Que 2014 soit riche en échanges avec tous les usagers de la petite reine !

Hervé CAYROU  
Président de l'association « Place au Vélo Marsan »